

6 Novembre 2017



ECOLAVE : MEILLEURE ENSEIGNE DE L'ANNEE

Pour la 2^{ème} année consécutive le magazine Capital s'est associé à l'institut d'études Statista, expert mondial de la statistique, pour réaliser le palmarès exclusif des meilleures enseignes en France en 2018.

L'enquête a été réalisée, online, auprès de 20 000 consommateurs du 8 juin au 18 juillet dernier. Ce sont plus de 2 000 marques qui ont été analysées par ces consommateurs, couvrant plus de 180 secteurs d'activités. Les données récoltées ont permis d'établir le top 2 ou 3 des meilleures enseignes.

Les répondants notaient les enseignes qu'ils ont fréquentées au cours des trois dernières années selon 3 critères :

- L'attention portée à la clientèle
- Le niveau d'expertise des enseignes
- La volonté des répondants à recommander ces enseignes autour d'eux

Ecolave : champion dans sa catégorie avec 7,35 /10 !

Les résultats de cette enquête ont montré qu'Ecolave a devancé confortablement ses concurrents dans la catégorie « Les champions des transports : stations de lavage automobile ». C'est une magnifique et totalement inattendue récompense qui conforte la volonté de son fondateur, Jérémy RICHARD, de privilégier la qualité, rien que la qualité !

Le mot de Jérémy RICHARD : PDG et Fondateur du réseau

"Cette distinction est une reconnaissance importante du travail fourni au cours de nos 10 années d'existence. Elle conforte les orientations de développement de notre réseau, basées sur les valeurs qui nous animent : « Innovation, Esprit d'équipe, Satisfaction Client », et que nous nous efforçons de faire transparaître au quotidien dans notre relation client. Un grand merci donc à tous. Ce label vient récompenser le travail quotidien des équipes de nos agences sur le terrain."

Le lavage écologique SANS EAU

A l'origine, Ecolave est spécialiste du lavage écologique sans eau : entre 50 et 60 litres d'eau sont nécessaires pour un lavage à haute pression, 100 à 150 litres pour un lavage au rouleau et jusqu'à 500 litres pour un lavage à domicile. Pour un lavage réalisé par le professionnel Ecolave, moins de 500 ml suffisent. Les produits sont biodégradables, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibre sont réutilisables à 95%.

L'originalité d'Ecolave

Les interventions sont faites sur site, que ce soit chez les professionnels : concessionnaires, revendeurs de VO, flottes, ... ou chez les particuliers.

Les services SMART REPAIR de l'enseigne

Les prestations apportées par les professionnels Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules et sont multiples : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus intérieurs, entretien, rénovation et teinture des cuirs, protection de la carrosserie et tout récemment la rénovation des jantes...



Le réseau national Ecolave récompensé par Capital

Ecolave compte à ce jour 56 implantations, partout en France et poursuit son développement à un rythme régulier : 2 nouvelles agences viennent de s'implanter à Pau et Nevers et de nouvelles ouvertures sont prévues d'ici la fin de l'année. Chaque franchisé bénéficie d'une solide formation de 3 semaines : une semaine au siège à Vertou (44) pour acquérir tous les aspects théoriques et techniques du métier. La 2^{ème} semaine se déroule en accompagnement d'un « moniteur » lui-même franchisé, pour réaliser des interventions sur site. Puis, le franchisé bénéficie de l'accompagnement de l'animateur du réseau durant sa première semaine d'ouverture. Ce dispositif permet au nouveau franchisé de démarrer sereinement son activité et appliquer concrètement la méthode Ecolave.

C'est bien la qualité des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain qui vient d'être ainsi récompensée par le label Capital, soulignant l'excellence de ses services.
